

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que la société CNIA SAADA ASSURANCE, représentée par son Directeur Général, Madame Nadia Fettah, a déclaré le 14 octobre 2009, avoir acquis sur le marché central, le 9 octobre 2009, 10.000 actions Distrisoft, au cours unitaire de 500 dh, franchissant à la hausse le seuil de participation de 10% du capital de ladite société.

Suite à cette transaction, la CNIA SAADA ASSURANCE détient 57.097 actions Distrisoft, soit 11,41% du capital de ladite société.

Dans les douze mois qui suivent le franchissement de seuil susmentionné, la CNIA SAADA ASSURANCE envisage de poursuivre ses achats sur la valeur Distrisoft.

Contact CDVM :

Tel : 05 37 68 89 26

E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières